

Grille AGGIR : Comprendre et évaluer

Organisation

Durée:

1 jour (7 heures)

Lieu:

Intra dans les locaux de l'établissement demandeur ou inter dans les locaux d'Axe Pro Formation, InnoPôle Provence, Route de Pelissanne 13300 Salon de Provence

Tarif

En session inter dans nos locaux: 250€/jour et par participant.

En session intra: nous consulter

Contact

04 90 55 97 91

a.picca@axe-pro.fr

Présentation

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes disposent d'un outil d'évaluation individuelle de l'autonomie permettant de personnaliser l'accompagnement dès le premier jour de l'admission. Cet outil officiel est la grille AGGIR (Autonomie-Gérontologie-Groupe-Iso-Ressources).

Cette grille AGGIR sert à évaluer le degré de perte d'autonomie, mais également le degré de dépendance physique et psychique d'un sujet âgé, et à classer ses besoins selon un référentiel à 6 niveaux.

Elle définit le profil de dépendance et détermine ainsi les besoins d'accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

La grille AGGIR sert également de base au calcul de la dotation dépendance ou de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) versée selon le cas à l'établissement ou à la personne afin de financer les personnels dédiés à cet accompagnement.

Objectifs

- Savoir identifier les différents niveaux d'autonomie/dépendance au travers de la grille AGGIR (GIR 1 à GIR 6)
- Maitriser l'évaluation des facteurs de dépendance de la personne âgée
- Développer une méthodologie d'évaluation conforme aux résultats attendus
- Comprendre le résultat de l'évaluation (GIR et GMP)
- Identifier les enjeux et les conséquences de l'utilisation optimale de la grille AGGIR, et du modèle PATHOS

Public concerné

Tout professionnel ayant à utiliser la grille AGGIR

Pré-requis

Aucun

Délais d'accès

15 jours avant le début de la session

Profil Intervenant

Psychologue clinicienne



**Formation - Conseil
Accompagnement**
www.axe-pro.fr

Innopôle Provence,
Route de Pelissane
13300 Salon de Provence
Tél.: 04-90-55-97-91
Courriel : contact@axe-pro.fr

Organisme de formation
déclaré sous le
N° 93 130 722 413
*Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat*

Habilitation ANESM
N° H2011-07-779
Organisme de Développement
Professionnel Continu (DPC)

Version du document
16 février 2021

Contenu du programme

- Ouverture de la session
- Présentation de l'intervenant, des participants et du thème

- Comprendre le cadre et les enjeux de l'utilisation de la grille AGGIR
 - Rappel des notions de base : autonomie/dépendance, déficience/handicap....
 - Cadre contextuel et réglementaire
 - Enjeux de la cotation

- Utilisation de l'outil
 - Objectifs et principes méthodologiques
 - Identifications des acteurs de la cotation
 - Description de la grille avec le codage SHTC
 - Modalités de cotation

- Interprétation et conséquences des résultats
 - APA (GIR 1 à GIR 6)
 - Dotation globale (GMP)
 - Complémentarité avec l'évaluation PATHOS

- Cas pratiques
 - Mise en pratique des connaissances à travers des situations concrètes de l'établissement

- Bilan de fin de session/Questions/Réponses/Evaluation de la formation/Evaluation du transfert des connaissances/Tour de table et expression libre/Expression orale des objectifs de chacun à l'issue de la formation